



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177317

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2026

ÉDITÉ LE 07/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2018

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 03/04/2025  
50 000

Raison sociale : HENNOBOIS

2948 ROUTE DE BORDEAUX  
47600 NERAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AGEN 842860710

Siret : 842 860 710 00024

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0090264

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 146079481

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 146079481

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 05 53 65 85 62

Portable : 06 47 44 47 93

Fax :

Site Internet : <https://henno-bois.com/>

E-mail : [henno bois@hotmail.fr](mailto:henno bois@hotmail.fr)

Responsabilité légale :  
HENNO GAETAN GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 22/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 22/06/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.